

Toute personne hospitalisée peut, selon la loi, désigner **une personne de confiance**. C'est une personne désignée par le patient lui-même pour le représenter s'il est dans l'incapacité de s'exprimer et transmettre ses volontés à l'équipe médicale. Nous vous demandons de désigner **une personne référente** à laquelle nous communiquerons principalement l'état de santé du patient et qui transmettra les informations à l'ensemble de la famille et des proches.

Le patient et son environnement

Vous allez bientôt rencontrer votre proche

En réanimation, la présence d'un certain nombre d'appareils nous est nécessaire pour la prise en charge des patients ; ne vous inquiétez pas si certaines alarmes sonores de surveillance se déclenchent, il ne s'agit pas forcément d'une aggravation.

Les soins justifient que les patients soient nus sous les draps, nous veillons cependant à préserver leur intimité.

Par mesure de sécurité et selon l'état de conscience de votre proche, nous pouvons être amenés à mettre en place des contentions.

Même si les patients dorment, vous pouvez leur parler.

Selon vos possibilités, merci de nous faire parvenir des affaires de toilette, lors de votre prochaine visite :

- Savon ou gel douche, eau de toilette et/ou crème hydratante
- Brosse à dents et dentifrice
- Peigne ou brosse à cheveux
- Rasoir et mousse à raser pour les hommes

Par mesure de sécurité, il est préférable que les patients ne gardent pas d'objets de valeur (bijoux, argent, carte de crédits, chèquiers etc....). Dans le cas contraire et en l'absence d'une décharge signée, les objets seront déposés au coffre de l'hôpital.

Vous avez la possibilité de demander la présence d'une personne du culte de votre choix. N'hésitez pas à nous le faire savoir.

Si votre proche vient d'être admis à l'hôpital, afin de régulariser les données administratives, merci d'amener aux admissions :

- pièce d'identité
- carte vitale
- carte de mutuelle

Les soignants sont là pour vous accompagner, n'hésitez pas à leur demander plus d'informations.

Nous vous remercions

Siège social

6 avenue de l'Île-de-France - CS 90079 Pontoise
95303 Cergy-Pontoise Cedex



Livret d'accueil Réanimation médico-chirurgicale

Bâtiment A Niveau -1

Chef de Pôle : Dr Céline GONFROY
Chef de service : Dr Aguila RADJOU
Cadre supérieur de santé : Isabelle VILLARD
Cadres de santé : Sandrine LE GRAND et Nathaly MANIJEAN

Mission du service

Le service de Réanimation accueille 24h/24 des patients atteints de pathologies graves nécessitant des techniques de surveillance et suppléance de défaillances d'organes.

L'un de vos proches vient d'être hospitalisé

Notre volonté est de tout mettre en œuvre pour que l'accueil qui vous est réservé corresponde à vos attentes.

Configuration du service

- **Unité 1 : chambre 1 à 6** **Tél : 01 30 75 45 90**
- **Unité 2 : chambre 7 à 12** **Tél : 01 30 75 45 91**
- **Unité 3 : chambre 14 à 19.** **Tél : 01 30 75 43 39**
- **Unité 4 : chambre 20 à 25** **Tél : 01 30 75 43 35**
- **UAR.** **Tél : 01 30 75 40 40 puis demander le poste 60 87**

VOTRE PROCHE EST HOSPITALISE :

UNITE : CHAMBRE :

Organisation du service

L'équipe pluridisciplinaire composée de Praticiens hospitaliers, Internes, Infirmier(e)s, Aides-soignant(e)s, Kinésithérapeutes, A.S.H, Secrétaires et autres intervenants, s'engage à faire tout son possible pour que la situation de votre proche s'améliore le plus vite possible.

Un médecin sénior et un interne restent présents 24h/24.

Si vous souhaitez un entretien avec le médecin référent de votre proche, vous pouvez le demander à l'équipe paramédicale ou à la personne référente de l'accueil.

Vous pouvez joindre l'équipe soignante de jour comme de nuit.

Activité de Recherche Clinique

Dans le cadre de notre recherche constante d'amélioration de la qualité et sécurité des soins, notre service participe régulièrement à une activité de Recherche Clinique mono et multicentrique. Parfois il sera nécessaire d'obtenir le consentement du patient ou de la personne de confiance. Certaines données normalement recueillies lors des soins usuels/courants médicaux ou paramédicaux pourront être utilisées rétrospectivement. Ces données seront anonymisées. Si vous êtes opposé à cette utilisation, vous ou votre personne de confiance pouvez nous le signifier par écrit sans que votre décision n'influence la qualité des soins.

Organisation des visites

HORAIRES DE VISITE :
de 14h00 à 21h00

MAXIMUM DEUX PERSONNES A LA FOIS DANS LA CHAMBRE

En pratique, à votre arrivée :

→ **Lors de la 1^{ère} visite :**

- Sonnez impérativement à l'interphone pour vous présenter. Une personne viendra vous accueillir.

→ **Lors des visites suivantes :**

- Sonnez **impérativement** à l'interphone correspondant à l'unité d'hospitalisation de votre proche
() pour vous présenter.

La prise en charge des patients en Réanimation nécessite que des précautions d'hygiène soient prises. L'équipe vous remercie de respecter scrupuleusement ces consignes :

- **Lavez-vous les mains** avec la Solution Hydro-Alcoolique (SHA).
- **Pour des raisons d'organisation**, seules 2 personnes sont autorisées à entrer en même temps dans la chambre.
- **Dans le cas de mesures d'isolement**, nous vous informerons de la démarche à suivre.

La **priorité aux soins** reste de rigueur. Il se peut que vous soyez amenés à patienter en salle d'attente. L'organisation du service prévoit des horaires de soins **à 16h00 et 20h00.**

Afin de préserver l'anonymat de votre proche hospitalisé et dans le respect des règles du secret professionnel, nous pouvons être amenés à vous appeler en salle d'attente en désignant les personnes venues voir « le patient de la chambre n° ... ».

Nous comptons sur votre compréhension et mettons en place tous les moyens adaptés pour respecter la confidentialité des informations concernant votre proche.

Une psychologue peut vous recevoir si vous le souhaitez et être présente pour l'accompagnement des enfants mineurs. Merci de vous adresser à l'équipe soignante du service afin de prévoir un projet d'accompagnement ou de la contacter directement au 06.67.31.20.55